

Écrire LEUR/LEURS



Quand on ne sait pas !

- Écrire et accorder : LEUR !

Que faire ?

- Déterminer à quel « LEUR » on a affaire :
 - ▶ **LEUR : pronom personnel**, troisième personne du pluriel masculin et féminin, remplace un COS :
 - Je leur ai offert ce tableau / il leur donne des conseils.
 - ▶ **LEUR : adjectif possessif**, possesseur pluriel et objet possédé singulier.
 - *Leur fille Catherine est très jolie. Leur jardin a été endommagé.*
: adjectif possessif, possesseur singulier et objets possédés pluriel.
 - *Leurs enfants sont venus hier. Ils ont vendu leurs meubles.*
 - ▶ **LEUR : pronom possessif** : suit un article et désigne ce qui est possédé.
 - *Le leur est plus réussi / Les leurs ont fleuri avant les autres.*

Conseils

- Le LEUR pronom personnel est toujours intercalé entre le sujet et le verbe. Il remplace un groupe COS qui serait « à ceux-ci ou à celles-là ». Il est invariable et ne prend pas le -s du pluriel, comme c'est normalement la règle en Français. Pourtant, son sens est bien pluriel. Il ne note pas non plus la différence entre le masculin et le féminin. Il est le pluriel de « lui ».
 - ▶ Ex. : J'ai donné des conseils à mes amies / Je **leur** ai donné des conseils.
 - ▶ Il offre des gâteaux à tous ses invités/ Il **leur** offre des gâteaux.
- Le LEUR adjectif possessif est toujours devant le nom qu'il accompagne :
 - ▶ Leur livre / leurs affaires / leurs parents / leur décision.

- Le leur pronom possessif suit un article et s'accorde avec lui : singulier (féminin ou masculin) ou pluriel (féminin ou masculin).

Donc, quand vous hésitez : si LEUR est entre le sujet et le verbe, il est forcément pronom donc a comme forme : LEUR ; s'il est devant un nom, regardez si le nom est singulier ou pluriel pour l'accorder. S'il est précédé d'un article, mettez-le au même nombre que l'article !

! **ATTENTION** il existe en Français d'autres mots qui sont homophones de LEUR :

- ▶ **leurre** : objet destiné à tromper / verbe leurrer : tromper, chercher à tromper.
- ▶ **l'heure** : unité de temps.
- ▶ **l'heur** : mot ancien désignant la chance, le bon hasard, que l'on retrouve dans « bonheur / malheur ». On l'utilise dans des expressions comme « avoir l'heur de connaître, de rencontrer, de savoir, d'être » pour dire avoir la chance de... De même, l'adjectif « heureux » peut avoir ce sens dans des expressions littéraires comme : « La place m'est heureuse à vous y rencontrer » qui signifie : « J'ai de la chance de vous rencontrer en cet endroit. »

Exemple traité

1. On croit toujours les autres prêts à faire ce qu'on aurait fait à **leur** place. (adjectif possessif, singulier)
2. Les Combelle avaient une situation à part, due au choix de **leurs** relations aristocratiques. (adjectif possessif, pluriel)
3. À peine mariée, Suzanne **leur** fut présentée. (pronom personnel, remplace « les Combelle »)
4. L'exposition des nouveaux peintres **leur** a été indiquée mille fois. (pronom personnel, remplace « les Combelle »)
5. Mais les **leurs** plaisaient davantage aux vieilles familles habituées à **leurs** tableaux, typiques des goûts de **leurs** ancêtres. (pronom possessif, remplace « les peintres ») / (leurs tableaux, leurs ancêtres : adjectif possessif).
6. Ils pensaient que tout artiste nouveau était là pour amuser les gens ou **leur** rendre des services. (pronom personnel, remplace « les gens »).

☉ (d'après *Fort comme la mort*, de Maupassant).

Exercices

! **ASTUCES** pour démarrer :

- ▶ Souvenez-vous bien de la place qu'occupent les mots : le pronom personnel entre le sujet et le verbe, l'adjectif possessif devant le nom, le pronom possessif après l'article et les homophones ont un tout autre sens !

- ▶ « Leurs » ne peut exister qu'avec un nom pluriel : leurs mains ; ou avec un article pluriel : les leurs. Même en tant que pronom remplaçant un groupe pluriel, il est orthographié : leur.
- ▶ Écrivez sur une fiche les exemples-type et référez-vous aux modèles.

EXERCICE 1. *Écrivez le mot « leur » correctement dans les phrases suivantes :*

- Il était * de partir.
- * train allait démarrer lorsqu'ils s'aperçurent que * valises n'étaient plus à * pieds.
- On * avait bien dit pourtant de faire attention à * affaires mais ils avaient cru à un *.
- Soudain, un homme étrange * adressa ces mots : « Je n'ai pas * de vous connaître, mais il me semble que vous avez laissé vos valises sur l'autre quai ! »
- Il * sembla évident qu'il avait raison et ils coururent vite les rechercher avant que * train ne démarre sans eux !

EXERCICE 2. *À votre tour, composez des phrases simples avec :*

- a. leur : pronom personnel.
- b. leur : pronom possessif (singulier et pluriel)
- c. leur : adjectif possessif (singulier et pluriel)
- d. l'heure :
- e. leurre :
- f. l'heur :

Corrigés

EXERCICE 1.

L'heure / leur / leurs / leurs / leur / leurs / leurre / leur / l'heur / leur / leur.

EXERCICE 2.

- a. Je leur ai dit de venir.
- b. Leur frère est parti mais leurs parents sont restés.
- c. Ce chef, le leur seulement, est aimable avec eux. Ceux des autres, les leurs, se comportent souvent en tyrans.
- d. Il n'est pas encore l'heure de dormir.
- e. Ne vous laissez pas prendre à ce leurre !
- f. Charles n'avait pas l'heur de connaître cette belle marquise.

! **ATTENTION** Ne confondez pas **le leur**, pronom possessif, avec **le leur**, double pronom :

- Ex. : Je **leur** ai dit de venir : je le **leur** ai dit. Ici, le pronom est bien entre le sujet et le verbe, même s'il est précédé d'un autre pronom.
- Leur père, et **le leur** seulement, a le droit de se garer ici. Leur remplace le mot père et est précédé d'un article, non d'un pronom. Si vous doutez, remplacez par un mot féminin : leur mère, la leur seulement.
- ▶ Si l'orthographe est la même au singulier, elle est différente au pluriel, puisque le pronom personnel est invariable (leur) alors que le pronom possessif prend la marque du pluriel :
 - Ex. : J'ai cueilli des fleurs pour mes amis et je **les leur** ai données.
- ▶ Les : remplace les fleurs / leur remplace les amis. Ce sont deux pronoms personnels.
 - Ex. : Leurs enfants, et **les leurs** seulement, ont pris un goûter.
- ▶ **Leurs** prend le pluriel car il remplace les enfants et est accompagné de son article pluriel ; il est pronom possessif et s'accorde donc normalement.

Écrire C'EST / S'EST / CES / SES / CET



Quand on ne sait pas !

- ÉCRIRE C'EST ou S'EST ! CES ou SES ! ou CET !

Que faire ?

- Identifier la construction très différente de la phrase :

C'est est un groupe à lui seul, alors que **s'est** dépend d'un sujet à la troisième personne du singulier ; **ces, ses et cet** sont des déterminants qui accompagnent forcément un nom.

- **C'est** est constitué du pronom démonstratif « CE » suivi du verbe être, seul ou en composition avec un participe passé.

Il peut être suivi :

- ▶ d'un participe passé : *c'est arrivé / c'est fait / c'est dit.*
 - ▶ d'un adjectif : *C'est vrai / c'est beau / c'est constructif.*
 - ▶ d'un nom ou pronom : *c'est ma mère / c'est elle / c'est une belle femme / c'est ce qu'on raconte.*
 - ▶ d'une proposition complétive : *c'est qu'il répond juste ! c'est qu'on y parvient facilement.*
- **S'est** : il se compose du pronom personnel réfléchi, qui renvoie au sujet, de la troisième personne du singulier, et du verbe être. On le trouve dans des structures comme :
 - ▶ *elle s'est fâchée / il s'est dit que... / on s'est demandé...* (NB : les règles d'accord seront expliquées plus avant dans l'ouvrage)
 - **CES** est un adjectif démonstratif au pluriel, masculin et féminin. (Au singulier, il est : *ce, cet* et *cette* au féminin). Il détermine un nom : *ces garçons, ces filles, ces choses-là.*
 - **CET** est l'adjectif démonstratif masculin singulier, devant un nom commençant par une voyelle ou un h muet : *cet avion / cet homme / cet habit* (mais *ce héros* : h aspiré).
 - **SES** est un adjectif possessif au pluriel, masculin et féminin. (Au singulier, il est : *son* et *sa* au féminin). Il détermine un nom : *ses habits, ses écharpes.*

Conseils

■ Bien repérer l'entourage grammatical :

- ▶ Est-ce un adjectif possessif ou démonstratif ? Dans ce cas, il est placé devant un nom pluriel dont il est inséparable. Pour vérifier, remplacer ce mot par son singulier et si vous obtenez « sa... » ou « son... », vous devez écrire **Ses**. Si vous obtenez « ce. » ou « cet... » ou « cette... », vous devez écrire **Ces**.
- ▶ Est-il placé devant un mot masculin singulier commençant par une voyelle ou un h ? Change-t-il en cette si vous mettez le mot au féminin ? Dans ce cas, il s'agit de **Cet**.
- ▶ Est-ce que le « s'est » suit un sujet troisième personne du singulier, de type « il s'est » ou « elle s'est » ? Il ne peut être seul. Une phrase déclarative ne commence jamais pas **S'est**.
- ▶ Si le « c'est » commence le groupe, présente un groupe, qu'il est neutre, ne remplaçant personne, vous pouvez l'écrire « **c'est** ». On appelle « présentatif » la formule qui consiste à montrer une personne, une chose, un événement au-devant de la scène. Il est généralement suivi d'une proposition subordonnée déterminative :
 - Ex. : **C'est** lui **qui** me l'a demandé ! **C'est** elle **qui** a voulu ! **C'est** toujours toi **qui** imposes ta volonté !

! **ATTENTION** Si la personne, la chose ou l'événement est pluriel, on aura : « ce sont » à la place de « c'est ».

- Ex. : **Ce sont** souvent les enfants qui décident ! **Ce sont** les villes qui sont les plus visitées.
- Cette formule de présentatif est parfois utilisée dans le langage familier pour insister sur quelque chose : **C'est qu'il est quand même venu ! C'est que c'est amusant ce que tu dis !**
- Attention à ne pas utiliser cette locution dans les copies, elle est familière !

! **ATTENTION** On peut trouver en français des homophones très nombreux :

- **Sais / sait / scées...** **Sais** et **sait** sont le verbe savoir, première et deuxième personne du singulier et **sait** est la troisième personne du singulier. **Scées** est le nom des portes de la ville de Troie dans la mythologie grecque !

Exemple traité

À **cet** instant, la porte **s'est** ouverte et une meute d'hommes haletants, furieux, le visage couvert de sang, **s'est** engouffrée dans la chambre de la reine. **C'est** Coconnas qui les mène, **ses** cheveux roux hérissés, son œil bleu pâle démesurément dilaté, la joue toute meurtrie par l'épée de La Môle, qui avait tracé sur sa joue **ces** sillons sanglants, que la reine regardait avec effarement. Ainsi défiguré, **cet** homme était terrible à voir. La Mole chercha autour de lui une arme et n'en trouva point. Il jeta les yeux sur la reine et ce qu'il vit, **c'est** qu'elle était aussi terrifiée que lui.

☞ (d'après *La Reine Margot*, Alexandre Dumas)

- **Cet** instant : adjectif démonstratif, masculin singulier, devant un mot commençant par une voyelle.
- La porte **s'est** ouverte / une meute **s'est** engouffrée : groupe verbal, formé du pronom personnel réfléchi et de l'auxiliaire être, et suivi d'un participe passé.
- **C'est** Coconnas : pronom démonstratif et verbe être, formule de présentatif.
- **Ses** cheveux roux : adjectif possessif, pluriel.
- **Ces** sillons sanglants : adjectif démonstratif, pluriel.
- **C'est** qu'elle était : pronom démonstratif et verbe être, formule de présentatif.

Exercices

EXERCICE

Écrivez la forme correcte dans les phrases suivantes :



ASTUCES pour démarrer :

- ▶ Regardez bien l'entourage du mot : verbe ou nom ou sujet ou adjectif.
 - ▶ Repérez par analogie avec les exemples type.
 - ▶ Changez le pluriel en singulier pour déterminer si le mot est adjectif, pronom ou verbe.
- a. Il * fait mal avant le tournoi, * dommage.
 - b. * Damien qui demande si * vrai que tu veux déménager.
 - c. Il * depuis longtemps ce qu'il a à faire.
 - d. Il a emmené * enfants au cinéma.
 - e. * gens-là sont assez impolis !
 - f. Mais * qu'il est drôle avec * habit de clown !
 - g. Je * que * affaires marchent mal.

Corrigés

- a. s'est / c'est.
- b. c'est / c'est.
- c. sait.
- d. ses.
- e. ces.
- f. c'est / cet
- g. sais / ses ou ces, selon le contexte.

Écrire NI / N'Y



Quand on ne sait pas !

- ÉCRIRE NI ou N'Y

Que faire ?

- Déterminer si le Ni est une négation à lui seul ou si le Y est présent comme pronom.

Conseils

- Ni est une négation utilisée seule après une autre négation, ou utilisée plusieurs fois de suite. La phrase est donc fortement marquée par la négation.
 - Ex. : Je **ne** veux **pas** aller à la piscine, **ni** au cinéma d'ailleurs.
 - ▶ On pourrait aussi bien écrire : Je **ne** veux aller **ni** à la piscine, **ni** au cinéma.
 - Ex. : Il **ne** voulait **rien** dire, **ni** rien avouer.
 - Ex. : **Ni** toi, **ni** moi ne savions plus quoi faire.
 - ▶ Parfois, on peut omettre le premier terme négatif, dans des usages littéraires :
 - Ex. : Mais toi **ni** moi **ne** savions **plus** quoi penser.
 - ▶ Et dans des locutions qui comportent une légation : **sans** toi **ni** loi, **sans** feu **ni** lieu, **sans** dieu **ni** maître...
 - ▶ On peut aussi écrire : **sans** dents **et** **sans** cheveux. Le remplacement de la négation « sans » par « ni » n'est pas automatique.
- N'y est composé d'un membre de négation « ne » et du pronom Y qui a de nombreuses valeurs : celle de temps au départ, puis d'autres maintenant. Il remplace à la base un groupe qui commencerait par « à... » mais est devenu plus large dans ses acceptions.
 - Ex. : Je vais **à la gare** : j'y vais. Il pense **à partir** : il y pense.
 - Ex. : Il adore l'Italie, il y **séjournera bientôt**. (séjourner en Italie, et non à !)
 - J'aime beaucoup l'informatique, je m'y **connais bien** ! (se connaître en, et non à !)